

Le Ministère Fédéral de l'Agriculture au Canada

LE Ministère qui préside aujourd'hui avec tant d'efficacité aux destinées de l'Agriculture canadienne débuta modestement en 1851 comme simple bureau d'Agriculture et de Statistique. Le Gouvernement Hincks-Morin représentait alors le Haut et le Bas-Canada. Ce ne fut que onze ans plus tard — en 1862 — que ce bureau fut érigé en Ministère sous la direction de Sir Narcisse Caron, auquel on adjoignit deux ans après, le Dr J. C. Taché comme Député Ministre. Neuf Ministres et quatre Député-Ministres se sont depuis succédés à la tête du Département. Le Ministre actuel est l'Hon. Sydney Fisher, entré en fonctions le 16 juillet 1896, et le Député-Ministre, M. Geo. F. O'Halloran, nommé en mai 1902.

Lors de l'union des provinces en Confédération les attributions du nouveau ministère furent beaucoup augmentées et n'ont cessé de s'étendre depuis d'année en année, si bien qu'elles atteignent aujourd'hui des proportions presque gigantesques. En effet le Ministère actuel est une organisation des plus vastes et des plus complexes. Outre l'Agriculture proprement dite, dont les nombreux services suffiraient à eux seuls pour former un grand département, un certain nombre de bureaux, dont la mission n'a rien d'agricole, mais qui ne laisse pas d'être très importante, relèvent aussi du Ministère. Ce sont le bureau du *Recensement et de la Statistique*, le bureau de la *Santé Publique*, le bureau des *Marques de Commerce et des Droits d'Auteur*, le bureau des *Brevets et des Patentes*, le bureau des *Expositions* et le bureau des *Archives*. Ceci explique pourquoi les armes du Ministère de l'Agriculture apparaissent si souvent sur des imprimés qui n'ont rien de commun avec cette industrie.

Ces bureaux comptent encore aujourd'hui parmi les principales attributions du Ministère, mais le développement extraordinaire, et la multiplication des services agricoles, surtout depuis 1896, ont mis l'Agriculture à la place qui lui appartenait de droit, c'est-à-dire au premier plan. Au point de vue purement agricole, le Ministère présente deux grandes branches ou divisions : Les Fermes expérimentales avec leurs laboratoires qui s'occupent, à proprement parler, de la partie pratique et expérimentale de l'agriculture, et les bureaux avec leurs nombreux services actifs qui s'occupent surtout de la partie commerciale de l'agriculture, et de la diffusion des renseignements. Cependant il est certains champs d'action communs aux deux divisions, et où elles riva-